

Accueil des publics en situation de handicap

La loi du 11 février 2005 « Pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » situe la personne en situation de handicap comme citoyen à part entière pouvant bénéficier des mêmes droits et de la même vie sociale. Et dans ce contexte juridique, les professionnels du secteur éducatif sont amenés à accueillir et à accompagner des enfants et des adolescents en situation de handicap.

Public

Tous publics

Objectifs de la formation et démarche Pédagogique

Cette formation permettra d'apporter des connaissances sur les différents types de handicaps (définitions et conséquences), de transmettre des éléments sur la prise en charge de ce public à travers l'évolution juridique et de comprendre le concept d'inclusion.

Ces éléments théoriques prendront sens aux travers d'ateliers de sensibilisation des handicaps, d'échanges sur des cas pratiques, de propositions d'outils facilitant l'accueil de ces publics.

Ces deux jours évolueront en fonction des expériences des participants et celles-ci guideront notre intervention.

Encadrement

Formation assurée par Peggy SALES et Michel TRICOT.

| LIEUX | DATES | DUREE | DATE LIMITE D'INSCRIPTION | NOMBRE DE PLACES |
|---|----------------------|---------|---------------------------------|------------------|
| ENEP – Panazol ou agglomération de Limoges | 3 et 4 novembre 2016 | 2 jours | 31 octobre 2016 | 10 à 15 |
| TARIFS | TOUS PUBLICS | | DEMANDEUR D'EMPLOI ET ETUDIANTS | |
| 12.00 € de frais d'inscription inclus dans les tarifs | 250.00 € | | 180.00 € | |